

**DEPARTEMENT DE L'ARDECHE COMMUNE DE MARCOLS LES EAUX  
REGISTRE DES COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**COMPTE- RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 14 décembre 2023**

L'an deux mille vingt-trois et le quatorze du mois de décembre, à vingt heures trente, le Conseil municipal de la commune de Marcols Les Eaux, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Salle du conseil municipal, sous la présidence de François BLACHE, Maire.

Date de la convocation du Conseil municipal : 06 décembre 2023

Présents : François BLACHE, Anne-Marie ROUDIL, Lionel VIALLE, Jérôme VIALLE, Claire JOUY, Baptiste BONNET, Marc-Henri BOUCHET

Excusés : Jessica CHANAL (procuration à Anne-Marie ROUDIL), Sabine VIALLE (procuration à Jérôme VIALLE)

Absents : Julien BONNET

Secrétaire de séance : Lionel VIALLE

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

Lecture du compte-rendu du 23 novembre 2023, approbation à l'unanimité

**D2023-054 - Prise en charge des frais de missions des agents communaux**

En exercice : 10 ; présents : 7 ; représentés : 2 ; votants : 09 ; pour :09 ; contre 0 ; abstentions : 0

Majorité absolue : 5

Adopté à l'unanimité, avis favorable, taux de remboursement appliqués conformes à ceux de l'Etat.

**D2023- 055 - Signature d'une convention avec le Département et le collège pour l'utilisation des locaux le jour du cross**

En exercice : 10 ; présents : 7 ; représentés : 2 ; votants : 09 ; pour :09 ; contre 0 ; abstentions : 0

Majorité absolue : 5

Adopté à l'unanimité, avis favorable

**D2023- 056 • Aide financière au comité local du Souvenir Français dans le cadre de sa participation au 80<sup>ème</sup> anniversaire du crash de l'Halifax**

En exercice : 10 ; présents : 7 ; représentés : 2 ; votants : 09 ; pour :09 ; contre 0 ; abstentions : 0

Majorité absolue : 5

Adopté à l'unanimité, aide financière de 450<sup>€</sup> pour faire face aux frais engagés à la demande de la mairie

**DEPARTEMENT DE L'ARDECHE COMMUNE DE MARCOLS LES EAUX  
REGISTRE DES COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL**

---

**D2023- 057 • Changement de nomenclature comptable du budget annexe vente de chaleur, passage de la nomenclature M41 à la M4**

En exercice : 10 ; présents : 7 ; représentés : 2 ; votants : 09 ; pour :09 ; contre 0 ; abstentions : 0

Majorité absolue : 5

Avis favorable à l'unanimité, changement en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2024

**D2023- 058 • Avance remboursable du budget général au budget annexe vente de chaleur 2023**

En exercice : 10 ; présents : 7 ; représentés : 2 ; votants : 09 ; pour :09 ; contre 0 ; abstentions : 0

Majorité absolue : 5

Adopté à l'unanimité, avis favorable pour une avance de 14 000€ remboursable en 2 exercices comptables

**D2023- 059 • Intégration d'une avance du budget général au budget annexe vente de chaleur**

En exercice : 10 ; présents : 7 ; représentés : 2 ; votants : 09 ; pour :09 ; contre 0 ; abstentions : 0

Majorité absolue : 5

Adopté à l'unanimité, avis favorable, intégration de l'avance pour 14 000€

**D2023- 060 • Décision modificative N°1 au Budget général 2023**

En exercice : 10 ; présents : 7 ; représentés : 2 ; votants : 09 ; pour :09 ; contre 0 ; abstentions : 0

Majorité absolue : 5

Avis favorable à l'unanimité

**D2023- 061• Décision modificative N°3 au budget annexe vente de chaleur**

En exercice : 10 ; présents : 7 ; représentés : 2 ; votants : 09 ; pour :09 ; contre 0 ; abstentions : 0

Majorité absolue : 5

Avis favorable à l'unanimité

**Questions diverses**

- Prime exceptionnelle de pouvoir d'achat : mise en place pour tous les agents au taux maximum, le comité technique a été saisi
- Recensement 2024 : l'agent recenseur sera recruté début janvier 2024, il a été proposé de lui verser la totalité de la DFR, les frais kilométriques seront

**DEPARTEMENT DE L'ARDECHE COMMUNE DE MARCOLS LES EAUX  
REGISTRE DES COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL**

---

dédommagés sur présentation d'un justificatif, la voiture communale est mise à disposition tous les après-midis

- **Téléphonie** : rencontre avec Mme Fernandez, interlocuteur collectivités chez Orange, le relais installé piste des Crozes destiné à couvrir hameau de Mauras, Cros Veyries et la route départementale ne fonctionne pas, mise en service en janvier 2024. La fibre optique est annoncée d'ici 2030. Le réseau cuivre sera entièrement démantelé.
- **SICTOMSED** : bilan dernière réunion, projet de refaire la déchèterie du Cheylard avec un espace ressourcerie. Mise en place du compostage au 1<sup>er</sup> janvier 2024, trois lieux à définir pour installation des composteurs
- **SIVU école** : Compte-rendu du conseil syndical, la gestion du personnel est actuellement compliquée en raison d'un nombre important d'arrêt maladie, le compte administratif est à l'équilibre, la participation des communes reste conforme aux prévisions budgétaires
- **SYDEO** : le tarif de l'eau augmentera de 0.21€ en 2024, le syndicat travaille à l'harmonisation des tarifs sur l'ensemble du territoire, la tarification est modifiée pour 2024, une facture Sydéo pour l'eau, une facture CAPCA pour assainissement. Les travaux prévus sur la nouvelle source et les déclarations d'utilité publique nécessaires seront financés par Sydéo
- **PNR** : Augmentation de la participation 2024 pour la commune, mise à jour de l'application GéoTreck avec les randos du parc. La commune a touché la participation Biodiversité pour un montant de 3000€ en 2023
- **Dates prévues à retenir** : 22 décembre, Noël des écoles salle de Gourjatoux à 14h30  
10 janvier, vœux du directeur de l'EHPAD, 12 janvier, vœux du maire à 18h30, 21 janvier, repas du CCAS

La séance est levée à 23h30